

Abonnement par la poste :

Édition quotidienne
CANADA... \$6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00
MONTREAL ET BANLIEUE... \$10.00

Édition hebdomadaire
CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

La "semaine du Devoir"

Voilà un titre qui, pour la majeure partie de nos lecteurs, je le crains, exige quelques explications. Nous les donnerons en deux mots.

On connaît la campagne menée par le Comité de propagande de la presse catholique des Trois-Rivières. C'est l'une des initiatives les plus intéressantes que se soient jamais produites dans ce domaine — la plus variée dans ses moyens et la plus méthodiquement conduite peut-être qu'il y ait encore eu. On a voulu tout à la fois créer un état d'esprit, recueillir des souscriptions, multiplier les abonnements. De la ville des Trois-Rivières, où l'on est allé de porte en porte faire de la propagande, le mouvement s'étend aux villes et aux campagnes voisines. Il fournira sûrement à d'autres de très utiles indications. D'ailleurs, dans la région des Trois-Rivières même, on n'a fini ni de parcourir le terrain accessible, ni de mettre à l'épreuve les projets multiples qu'étudient les directeurs de la propagande. Et l'on ne compte pas donner un simple coup de cœur, mais constituer une oeuvre permanente, dont l'action se prolongera dans les années à venir.

La semaine du "Devoir", qui fait suite à celles de l'Action catholique et du Droit, est simplement l'un des moyens d'action employés par les propagandistes. On a commencé par se rendre compte du terrain et par semer des idées. On a distribué des milliers de brochures (notamment l'Aide aux oeuvres catholiques, du P. Adéard Dugré, dont nous devons reparer), on est allé de maison en maison lâter le pouls, pour ainsi dire, de la population. En même temps, on priait M. Bourassa de traiter, dans une conférence publique, de la question générale de la presse. Au cours de cette première campagne, qui n'a encore atteint, du reste, qu'une partie du diocèse, on s'est surtout occupé, en même temps que l'on faisait de la propagande d'idées, de recueillir des souscriptions. On réservait pour plus tard la campagne d'abonnements proprement dite.

C'est celle à laquelle on s'attaque présentement. Le Bien Public, avec une magnificence généreuse, prête à ses confrères quotidiens l'aide de sa publicité largement accrue par la propagande du Comité de presse. Outre des notes particulières et des articles demandés aux rédacteurs des divers quotidiens, il consacre à chacun d'eux une pleine page. Le dernier numéro contenait, à notre bénéfice, un texte extrêmement élogieux et dont nous le remercions profondément.

On y trouvait, à côté des témoignages de NN. SS. Cloutier, Langevin, Bellevue et Latulipe, de MM. Samuel Genest et Antonio Perrault, que nos lecteurs connaissent déjà, une lettre inédite de M. Laurier qui marque curieusement l'intérêt que suscite, dans des milieux qui ne nous furent pas toujours sympathiques, la lecture du Devoir. M. Laurier écrivait donc à M. Georges Pelletier, le 15 janvier 1916 : "Puis-je vous demander une faveur ? Je n'ai pas reçu le Devoir du 13 janvier. Comme vous savez que je dine chaque jour du Devoir, j'ai perdu ce jour-là un repas copieux, le compte rendu du banquet annuel des fondateurs et amis du Devoir. Voulez-vous bien demander à l'administration de m'expédier le journal de ce jour-là..."

C'est donc la semaine du "Devoir". Nous prions tous nos amis de la région trifluvienne de seconder énergiquement l'effort des propagandistes.

Et, comme ces propagandistes n'ont pas fait breveter leurs méthodes, rien n'interdit à nos amis du dehors de profiter de l'occasion pour faire, eux aussi, un nouvel effort en faveur du journal.

Plus il sera fort, plus il sera répandu, mieux il servira la cause commune...

Omer HEROUX.

Billet du soir

Souhait

Pour ceux qui l'ont déjà rencontré quelque part, et pour les autres, reconstituons, avec ses contours primitifs, un tableau à deux personnages : Sylvestre, le vieux bibliophile, et son chat Hamileur. Hamileur, prince somnolent de la cité des livres, gardien nocturne qui défend contre de vils rongeurs les manuscrits et les imprimés que le vieux savant acquit au prix d'un modeste pécule, et d'un zèle infatigable. Hamileur, chat héroïque et douillet, fort en attendant l'heure où les souris dansent, au clair de la lune, devant les solennels infolios.

Il dort, le bienheureux, à la tête des chenets, sur un coussin de plume, couché en rond, le nez entre ses pattes. Un souffle égal soulève sa fourrure épaisse et légère. A l'approche du maître, il coule doucement ses prunelles d'agate entre ses paupières mi-closées qu'il referme presque aussitôt, en songeant : "Ce n'est rien, c'est mon ami." Chausé de pantoufles, enveloppé dans sa robe de chambre, le maître approche du foyer, où flambe un feu clair, son fauteuil et sa table volante. Avec précaution et déférence, il prend la place qu'Hamileur daigne lui laisser, tout en adressant à ce dernier un petit discours entremêlé d'affectueux reproches.

Le commencement de ce discours plaît à Hamileur, qui l'accompagne d'un bruit de gorge pareil au chant d'une bouillotte. Mais la voix du vieux Sylvestre s'élevant, notre félin l'interrompt, en abaissant les oreilles et en plissant la peau zébrée de son front, qu'il est malade de décevoir ainsi. Et il songe, ce chat : "Cet homme aux bouquins parle pour ne rien dire, tandis que notre gouvernante ne prononce jamais que des paroles pleines de sens, pleines de choses, contenant soit l'annonce d'un repas, soit la promesse d'une fessée. On sait ce qu'elle dit. Mais ce vieillard assemble des sons qui ne signifient rien." Si je ne me trompe, cet amusant tableau, de création française, fut naguère broché en plein parlement, par un jeune député malicieux, aux traits d'un ministre un peu lourd qui, fort de son titre et de son influence, méprisait volontiers la forme littéraire et les ordres de l'usage pour se livrer à la sottise, à la sottise, à la sottise ; n'importe, chaussez, égouttez, canotez et autres, siels de discours pleins de sens, pleins de choses.

Qu'on ne s'attende pas à la rafraîchir aujourd'hui, ce tableau, pour le bénéfice des gens bien intentionnés qui ne voient dans les genres d'armement qu'un futile amusement littéraire, digne tout au plus d'occuper les loisirs d'un rhétoricien. Ils oublient que dans la jeunesse, —

toujours trop courte, hélas ! — l'esprit comme le corps se développe en se récréant, que le sonnet de l'éclatant, le plus des plus, mais l'embellit, l'élève, lui donne des ailes. Le véritable beau littéraire, même à ses degrés infimes, est un pain fortifiant qui soutient l'âme dans sa marche ascendante vers le vrai, le bien. La trépanation, tout de vent, qui mêle sa fleur à l'humus de nos plaines, mérite, ce semble, un regard de sympathie : ne contribue-t-elle pas, pour sa part, au sacrifice qui prépare les moissons précieuses ?

Souhaitons pour notre pays moins de chats Hamileur, dodus et ronronnants, plus de bibliophiles, de fervents lettrés.

MARIUS.

Notes municipales

Pourquoi se perdre dans les détails ? — L'important, c'est de juger de l'effet du mode électoral préconisé par l'une et l'autre chartre. — Une opinion. — La proportionnelle à Westminster. — "What we have we hold".

La chartre de Montréal, telle que sortie des mains de la députation, a 311 pages. Elle a été amendée et soumise jusqu'à la dernière minute de la session. Pour obtenir la chartre, les modifications ont été faites et le texte complet est en cours de 862.00.

Peu de gens savent donc ce que contient véritablement la chartre de Montréal. Ceux qui aiment à se rendre compte de la valeur des deux projets entre lesquels ils sont appelés à opter, sont dans la nuit la plus complète. Ils voteront lundi prochain avec une extrême répugnance. Peut-être même céderont-ils à la tentation de s'abstenir, obéissant au proverbe qui dit : Dans le doute abstiens-toi.

Le referendum imposé dans de telles conditions est stupide et ne saurait être trop dénoncé. Le parlement et le gouvernement auraient mieux fait de retarder la consultation d'un an, de prolonger même de quelques mois l'existence de la commission administrative et de donner aux électeurs, ou du moins à ceux des électeurs qui aiment à se rendre compte par eux-mêmes et pour eux-mêmes d'une situation, le temps de consulter les pièces officielles qui sont actuellement d'un prix prohibitif.

Sans être en possession du texte complet et certifié, il est impossible de hasarder une analyse sûre et de la donner comme telle.

Mais il convient de dénoncer la tactique employée par certains, nous la signalons la semaine dernière, qui consiste à faire croire

que seule la chartre A comportera certaines garanties qui seront, en réalité, dans la chartre de Montréal, que les contribuables se prononcent pour A ou pour B.

Ainsi en est-il de la clause des emprunts qui accorde quelques sauvegardes aux propriétaires et auxquelles ils tiennent naturellement à se raccrocher étant sensiblement à raison de l'augmentation constante de leurs charges, dans la situation du noyau entraîné par le courant.

Point n'est besoin, pour juger de la valeur fondamentale des deux projets, de se perdre dans le détail des 311 pages de la chartre. Nous l'avons maintes fois marqué ni l'un ni l'autre des projets n'est parfait. C'est une question de degrés. L'un est moins imparfait que l'autre, c'est le B parce qu'il ne risque pas de faire perdre à une majorité qui, après tout, a le droit d'être maladroite chez elle, le contrôle des affaires municipales.

Qu'on nous permette de citer à ce sujet l'opinion d'un homme qui veut que nos institutions ne soient ni trop restreintes, ni trop larges. Il crée une impression plus profonde, puisqu'il s'agit d'un grand propriétaire foncier qui a joué, il y a quelques années un rôle important dans la politique municipale. Lui, non plus, il ne se préoccupe pas des détails de l'un ou de l'autre projet. Il va tout de suite vers le seul principe important en jeu : le mode électoral.

Dans ce mode d'élections, dit-il, nous nous sentons que de ne pas partager. Si je suis de ceux qui croient que nous devons rester amis avec les Anglais, ne jamais les attaquer et être plutôt généreux, je crois cependant que nous devons toujours rester sur la défensive, que nous ne devons jamais chercher à leur faire plaisir par des démarches qui nous déplacent.

"Le but de ces amendements (proportionnelle, nomination d'un agent local, etc.) est d'augmenter l'influence de l'élément anglais dans le conseil, mais de reconnaître en même temps que notre population ou notre représentation est malhonorable et incapable de bien administrer nos affaires."

"Je crois que l'on ne devrait faire aucun changement aux quartiers et au système de représentation, seulement on devrait décider que le jour des élections générales est un jour de fête civique durant lequel tous les établissements de commerce, magasins, fabriques ou autres devront être fermés, que la votation commencera le matin vers huit ou neuf heures pour se continuer jusqu'à huit ou neuf heures le soir, que les élections se feront dans le cours du mois de juin et que, dans ce cas, le vote sera obligatoire."

De l'avis même des partisans de la représentation proportionnelle, le vote obligatoire est nécessaire au bon fonctionnement de ce système. Or, il est à noter qu'il n'a pas été imposé par Québec, où on le considérait utopique. Le simple fait de l'imposer dans les lois sans autre sanction que la perte ultérieure du droit de vote aurait eu pour effet de conduire un certain nombre de récalcitrants vers les bureaux de votation. Notre population n'a pas été assez longtemps sous le régime dit de la prohibition pour perdre tout respect de la loi.

Nous sommes même quelques-uns qui n'ont jamais acheté une bouteille de boisson quelconque d'un vendeur parce qu'ils n'avaient pas, n'étant pas malades, obtenu un certificat de médecin.

C'est le gouvernement, observons-le en passant, qui a déclenché la violation générale de la loi en confiant son impuissance à empêcher les infractions. Cet aveu d'impuissance comportait implicitement l'ordre aux vendeurs autorisés et au public de se mouvoir de la loi.

Notons dans la citation, que nous venons de faire, un autre trait remarquable. Voter le projet A se serait avouer notre déchéance politique, nous jeter dans les bras de la minorité anglaise, admettre implicitement que nous sommes incapables d'obtenir par le mode des élections de quartiers qui nous laisse la prépondérance, une administration compétente et honnête. N'est-ce pas donner raison à l'élément minoritaire qui vient d'organiser une croisade "religieuse" pour la bonne administration, pour nous sauver malade nous.

Le mot d'ordre est parti hier de nombre de chaires de temples protestants. Et que dirait-on dans cette priest ridden province si, dans des églises catholiques, on en faisait autant ? Tout de suite on crierait au scandale, à l'ingérence indécrite. Notons aussi cette observation d'un résident de Westminster qui pourrait faire réfléchir ceux qui sont toujours disposés à se croire suivant leur expression "aussi larges que le sont les Anglais." Que fait-on des minorités à Westminster ?

Comme disait si bien le contributeur que nous citons plus haut et qui connaît les Anglais pour les avoir longtemps pratiqués : "Ne cherchons donc pas à leur faire plaisir par des démarches qui nous déplacent." N'est-ce pas eux qui ont inventé le "What we have we hold".

Louis DUPIRE.

Bloc-notes

M. Sauvé

Les amis de M. Sauvé préparent en sa honneur une grande manifestation publique. Il convient naturellement d'attendre, pour en précéder la porte, d'en avoir vu la physionomie, mais on peut tout de suite constater que le chef de l'Op-

La session fédérale

M. Wigmore est maladroit

Ce ministre écrit des lettres embarrassantes pour M. Meighen. — La fin de la conférence entre ouvriers et patrons.

Ottawa, 8. — Le premier ministre n'a pas de chance avec ses deux collègues des provinces maritimes, qu'il a fait entrer dans le cabinet, lors de son accession au pouvoir, M. McCurdy et M. Wigmore. Le premier n'a pu éviter l'obstruction que les libéraux lui ont faite quand il a présenté les subsides de son département, et il s'est mal tiré de sa tâche trop nou, encaillant et fiandant, il avait l'air d'un mouton qu'on mène à la boucherie. Le second, lorsqu'il se leva hier après-midi devant une Chambre, où ne siège pas plus que le dixième des députés, est d'abord soumis à un interrogatoire de M. Rodolphe Lemieux, qui conduisit à un incident tout à fait désagréable pour le ministre en faute et pour le cabinet. M. Wigmore répond qu'il était un des membres de la firme Nagle & Wigmore, lorsqu'il a prêté son serment d'office, le 14 juillet dernier, et qu'il ne s'est démis de ses fonctions que depuis 3 mois.

M. Lemieux : Comme membre de cette maison, avez-vous écrit quelques lettres pendant que vous agissiez comme ministre du gouvernement ?

M. Wigmore refuse de répondre à cette question, et M. Stevens, de Vancouver, vient à la ressource et pose en principe que des interrogatoires de cette nature ne sont pas permis par les règles de la Chambre. Une accusation spécifique doit au moins les précéder.

M. Rodolphe Lemieux dit alors position, depuis qu'il occupe ce poste, a fait preuve, dans des circonstances très difficiles et de nature à décourager plus d'un grand esprit de travail et d'une remarquable ténacité. Personne ne conteste, non plus, sa parfaite honorabilité.

On peut ajouter que M. Sauvé est probablement l'un de ceux qui sont le mieux renseignés sur les détails de notre vie politique. A proprement parler, il n'a jamais fait autre chose que de la politique et du journalisme, et dans le journalisme, c'est la politique surtout qui l'intéressait.

L'alliance anglo-japonaise

Le prince héritier du Japon est actuellement en Angleterre et cela donne au projet de renouvellement de l'alliance anglo-japonaise un regain d'actualité. C'est une actualité à laquelle on ne peut d'ailleurs échapper, car l'alliance expirait tout prochainement.

Le Times fait remarquer à ce propos que le gouvernement britannique ne peut, à raison des intérêts considérables qu'ont dans cette affaire les divers Dominions, faire de déclaration explicite avant la réunion des premiers ministres coloniaux. Il constate, en même temps, que les premiers ministres de l'Australasie, MM. Hughes et Massey, ont déjà exprimé certain avis là-dessus, mais que les autres n'ont rien dit de précis.

Ces "autres" comprennent notre premier ministre et notre colonie, sauf l'Australie, n'a dans cette affaire un intérêt qui est le nôtre. Que se propose de dire et de faire là-bas M. Meighen ?

Quand on fait du zèle...

Nous avons signalé l'un des faits curieux de ces dernières semaines en Irlande : la publication, après les perquisitions faites aux bureaux de l'Irish Bulletin, l'organe officiel des républicains irlandais, d'un faux Bulletin, fabriqué de toutes pièces. Nous voulions par là montrer avec quel soin et quelle méfiance il faut lire les dépêches d'Irlande.

Les derniers journaux indiquent autre chose : c'est le caractère d'extrême violence dans l'assertion du faux Bulletin. Il disait, par exemple : "Des centaines de témoins oculaires ont attesté que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été assassinés, des millions de foyers ruinés, le pays noyé et dévasté." A quoi le vrai Bulletin répond : "Les meurtres commis par les forces de la Couronne ne se chiffrent point par milliers, mais se lèvent à 322 du 1er janvier au 31 mars de cette année. Les foyers ruinés ne se comptent point par millions, mais sont au nombre d'environ 2,300, dont une bonne proportion ont été, non pas entièrement mais partiellement détruits."

On serait porté à croire que les faussaires ont simplement voulu faire du zèle. Les rédacteurs du vrai Bulletin prétendent que leur objet est, par des exagérations fantaisistes, de ruiner la réputation de véracité du vrai journal.

La "Semaine paroissiale"

La Semaine paroissiale de Fall River annonce que, d'ici quelques semaines, elle paraîtra sous un format agrandi.

Nos cordiales félicitations et nos meilleurs vœux de succès.

La Semaine paroissiale est fort intéressante. Il faut souhaiter qu'elle étende encore sa sphère d'action.

On a fait à son profit, l'an passé, une remarquable campagne de propagande.

O. H.

L'Association catholique des voyageurs de commerce

Le Conseil général a tenu son congrès annuel, samedi et dimanche. — Un projet de charte. — L'aide à la bonne presse. — Les officiers élus.

Le Conseil général de l'Association des Voyageurs de Commerce a tenu son congrès annuel samedi et dimanche, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception. Il a été décidé de remettre à plus tard l'adoption d'un projet de charte pour l'Association. La question sera étudiée par un comité spécial. Une résolution importante touchant les journaux a aussi été adoptée à l'unanimité. Elle a pour but de propager l'influence de la bonne presse et de lui assurer des annonceurs la part qui lui revient de droit. Dans l'ensemble des séances, on a examiné toutes les clauses de la constitution actuelle susceptibles de changement. Le travail accompli servira de directive aux membres du comité qui est chargé de préparer et d'élaborer la nouvelle charte.

LES SEANCES DE DIMANCHE

Le Conseil général s'est réuni en séance hier après-midi, vers 10 heures. On y a traité de plusieurs questions relatives à l'adoption de la nouvelle charte de l'Association. Un mémorandum avait été préparé par l'aviséur légal de l'Association et ce sont les articles de ce mémorandum que l'on a scrupuleusement passés en revue. Article par article et mot par mot le nouveau projet a été étudié. Le principal article mis en discussion a été celui de la responsabilité respective des cercles et du Conseil général et de la responsabilité de chacun d'eux à l'égard des autres. Finalement, les représentants du cercle de Québec ont proposé de remettre à l'an prochain la question d'adopter une nouvelle charte. Les esprits ne paraissent pas disposés, disent-ils, à accepter la chose comme une lacune évidente de l'Association. Après une courte discussion il a été décidé dans la séance de l'après-midi qu'à 2 heures, qu'un comité formé d'un délégué de chaque cercle et d'un délégué du conseil général étudierait un projet de charte. Ce projet de charte est adopté par les deux-tiers du comité, il sera immédiatement présenté tel quel au secrétaire d'Etat pour être

soit objet de la conférence. Il n'a occasionné qu'une discussion passagère, et les deux parties se sont vite entendues sur le principe et sur la constitution à donner à ces conseils industriels conjoints.

A côté de cette étude spécifique, il y avait quatre autres sujets d'intérêt général et national, les conditions actuelles de l'industrie de la construction, l'apprentissage et la maîtrise, le coût de production et les conditions d'emploi. Tous les orateurs de la conférence ont élargi à plaisir son caractère d'universalité pour tout le Canada.

Il y a plusieurs observations intéressantes à faire en marge de cette conférence. Les délégués ouvriers, pour la plupart, étaient des personnes bien informées de tout ce qui se passe dans le monde ouvrier américain, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, personnes robustes qui indiquent dans le passé un effort constant pour monter d'une situation humble à des positions plus élevées. M. Tom Moore, un gros homme court, joli et lymphatique, aux yeux bleus, qui parle couramment et sans trop d'émphase, semble surtout remarquable par son talent de concilier les adversaires en signalant un point sur lequel ils peuvent s'entendre. Il est moins enthousiaste, moins emporté, beaucoup plus prudent, plus pondéré que ses amis, ce qui lui est d'une grande utilité pour les diriger et conserver sur eux le contrôle. Il ne crée pas une force, il s'efforce simplement de la diriger autant que possible et d'utiliser celle qu'il a à sa disposition. C'est un pilote qui n'a pas de marée, ne perd pas la tête dans les instants de panique, quand les intérêts menacés produisent les surexcitations.

Si les délégués ouvriers sont informés des faits, ils ne sont pas habiles en idées : aucune discussion abstraite n'a pris place durant les trois jours de conférence, aucune question de doctrine ou de théorie. Ils raisonnent sur des faits, non avec des pensées. C'est ce qui confère à leurs débats une allure si confuse, si contradictoire. On n'a plus de lumière pour se diriger et éclairer le chemin. Les représentants des deux parties donnent plutôt l'illusion de vouloir accomplir l'équilibre de deux forces. Si les patrons et les ouvriers ne demandent pas plus, ou n'exigent pas plus, ce n'est pas parce que ce n'est pas juste ; c'est tout simplement parce qu'ils n'ont pas la puissance d'exclamations trop exagérées, ils arrirent le mouvement de l'industrie. Aucun principe de charité, de justice, etc., ne vient servir de tampon entre les deux parties, ni vient les concilier dans une même idée.

Dependant, du point de vue pratique et utilitaire, les ouvriers internationaux sont formidablement organisés.

Léo-Paul DESROSIERS.

(Suite à la 2e page.)

No 5635.

PAMELIA GAUTHIER, épouse de J.-A. FAVREAU, communs, des cité et district de Montréal, d'oient autorisée à ester en justice, demanderesse,

vs

J.-ALFRED FAVREAU, communs, des cité et district de Montréal, défendeur.

Intervention en séparation de biens a été instituée en cette cause le 14ème jour d'avril 1921.

Montréal, 15 avril 1921.

V. LAMONTAGNE,
Procureur de la demanderesse.

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

8 h. du matin, 29,72 ; 11 h., 29,73 ; 1 h.
de l'après-midi, 29,74.

leur et Goulet. Il s'est rendu à Alger et a été ordonné prêtre par Sa Grandeur Mgr Livinhac, supérieur général des Pères Blancs. En juin, la Victoire appartenant à Ambrose Small, a été condamné aujourd'hui à passer six années au pénitencier provincial.

leur et Goulet. Il s'est rendu à Alger et a été ordonné prêtre par Sa Grandeur Mgr Livinhac, supérieur général des Pères Blancs. En juin, la Victoire appartenant à Ambrose Small, a été condamné aujourd'hui à passer six années au pénitencier provincial.

AU BON MARCHE

Notre Devise

A qualité égale nos prix sont toujours les plus bas. Remboursement de tout achat dont on ne serait pas satisfait.

**Très Spécial pour
Mardi au Rayon
de la Soierie**

500 verges de soie Ondine de fantaisie. Grand choix de jolies nuances, avec des-
sins d'autres nuances. Très
appropriée pour kimonos,
doublures, etc Tissu tout
soie. Largeur de 36 pou-
ces. Valeur actuelle de 9,50
la verge. Prix extra spécial
de

mal en train et je ressentais un malaise général que je ne pouvais ex-

2.98

225 verges de soie Paillette noire jais, finie lustrée. Très demandée pour robes de ville, blouses, etc. Largeur de 36 pouces. Valeur régulière de 2.25 la verge. **Prix très spécial**

1.69

Au Rayon des Garnitures de Maison

SPECIAL
Tapis en Tapestry pour
escaliers. Jolis dessins.
Largeur de 22½ pouces.
Ancien prix 1.90 **1.46**
la verge pour. .
Largeur de 27 pouces.
Ancien prix 2.00 **1.54**

Prélarts et

TRES SPECIAL
Lot de carpettes en tpestry. Dessins orientaux. Prix suivant les grandeurs.

2½ x 3 verges. Ancien
prix 22.00. **14.98**
Spécial.

3 x 3 verges. Ancien

3 x 3½ verges. Ancien
prix 28.00. **20.00**

3 x 4 verges. Ancien
prix 33.00. **24.00**
Spécial. . . .

Linoléum canadien, dans une grande quantité de jolis dessins.

Largeur de 2 verges. Prix particuliers, la verge carrée

1.15 à 1.35

Largeur de 4 verges. Prix

revisés, la verge carrée
1.29 à 1.50
TRES SPECIAL

Linoléum incrusté, dessins choisis. Qualité solide et durable. Largeur de 2 verges. Prix réduit, la vergée comprise.

2.48

En Vente Mardi
dans les Ser-
viettes et Cotons
150 douzaines de ser-

150 douzaines de serviettes de bain grises avec rayures de couleurs. Bonne épaisseur. Dimensions 16 x 32 pouces. Valeur de 35c

chacune. Prix particulier

24c

Coton jaune, brin
rond, qualité pesante ;
en grande demande
pour draps, taies d'o-
reiller. Largeur de 40

19c

LETENDRE Limitée
625 Ste-Catherine Est

Angle Montcalm

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

J'ai longtemps cru que les petites désenchantées, si nombreuses de nos jours, posaient à la tristesse. Je sais positivement, aujourd'hui, que ces jeunes filles de vingt-quatre ou vingt-huit ans sont sincères : elles croient leur vie manquée, elles nient la réalité du bonheur et elles sont réellement malheureuses.

Ce n'est pas la vaillante qui travaille pour gagner sa vie ou pour aider les siens qui souffre ainsi des mécomptes de l'existence. Les jeunes désenchantées se trouvent surtout parmi celles que le sort a favorisées. Elles semblent cependant n'avoir aucun souci : leur vie est une fête perpétuelle ; est-ce donc le plaisir qui assombrit leur vie ? Le remède serait simple, me direz-vous. C'est ce qu'elles n'admettent pas. Elles trouvent déjà leur vie vide : que serait-elle si les visites, les réceptions, les mille petits devoirs de la vie mondaine ne les remplissaient ?

Il est donc entendu que le boulet est inévitable ; elles le traînent pour se distraire ; elles gaspillent leur vie afin de paraître s'amuser, et elles se lamentent sans exciter notre sympathie puisqu'elles ont choisi de vivre ainsi.

Elles sont, pour la plupart, assez intelligentes. Ne pourraient-elles s'intéresser à quelque chose ? Ne lisent-elles pas ? Parlons-en ! Les pires romans ne les effarouchent pas, et leur vie leur paraît terne à côté de la passion qui mouvenne celles des héroïnes, qu'au fond, elles aspirent à imiter.

Mais pourquoi ne mettent-elles pas un peu de sentiment vrai dans leur existence ? Elles pourraient aimer tendrement un jeune homme qui les épouserait ?

Et leur liberté ? S'enchaîner (sic) pour la vie, avoir des enfants, être une vulgaire petite ménagère ! Ah ! non ! Elles préfèrent être le mannequin articulé qui promène d'un bal à un bridge les jolies créations de leur couturière.

D'ailleurs, pour aimer comme vous le suggérez, simple Fadette, il faut avoir un cœur qui sache se donner loyalement, absolument... et les cœurs de ces pauvres femmes se sont tellement éparpillés qu'à peine en reste-t-il des atomes. Ils se sont donnés, repris, prêtés, partagés dans des flirts sans nombre, et c'est à rouler ainsi qu'ils se sont rapetissés et puis désagrégés. On y chercherait vainement le dévouement généreux, la tendresse délicate, l'instinct de protéger les petits et de les aimer.

Elles sont devenues des filles égoïstes, des sœurs exigeantes et irritables. Elles n'ont pas d'amitiés réelles, elles envient et jaloussent leurs compagnes, elles coquetent avec les jeunes gens peu sérieux, car les autres les fuient.

Ah ! certes, elles sont malheureuses, bien plus qu'elles ne le sentent et bien plus qu'elles ne le savent. Et pourtant, elles ne le sont pas encore assez !

C'est de souffrir cruellement qui leur ouvrira les yeux sur leur nullité, sur la valeur de la vie, pas la leur, mais celle que Dieu a voulu pour elles et qu'elles dédaignent.

Si, dans les larmes, elles pouvaient retrouver un peu de leur âme et beaucoup de sens commun, je leur souhaiterais de beaucoup pleurer !

FADETTE.

LA CRISE DE LA DOMESTICITÉ

LES DOMESTIQUES D'AUTREFOIS

Le Musée Social du 1er février a publié une conférence pleine d'humour de M. André Lichtenberger, sur la crise actuelle de la domesticité. Nous en extrayons ce passage intéressant sur le "domestique d'autrefois", qui, d'après le conférencier, ne serait qu'un mythe. Il y a à beaucoup d'exagération à côté d'un fonds réel de vérité qu'il est utile de connaître. (La Croix.)

Les prôneurs de "bon vieux temps" nous assurent, je le sais, par des témoignages historiques fort respectables aussi bien que dans des fictions plus ou moins célèbres, que jadis les rapports étaient irréprochables, attendrissants de bon vouloir réciproque entre patrons et serviteurs.

Je vous propose de ne pas remonter jusqu'à l'antiquité où cependant il s'est trouvé des gens pour nous affirmer que la plupart du temps, les relations entre maîtres et esclaves étaient excellentes. Je n'en suis pas convaincu. Ne soyez pas, est-il dit dans l'Écclésiastique, comme un lion dans votre maison, vous rendant terrible à vos domestiques.

Nous avons publié l'autre jour de larges extraits des mémoires du Baron Gourgand, l'un des compagnons de Napoléon à Sainte-Hélène. Nous donnons aujourd'hui, d'après les journaux d'il y a une trentaine d'années, de copieus extraits des mémoires, presque inconnus, de Hudson Lowe. Ils indiquent l'état d'exaspération de l'Empereur :

Le Gaulois publie sous ce titre, des fragments d'un grand intérêt sur un ouvrage très peu connu, presque introuvable aujourd'hui, d'où nous extrayons d'importants passages relatifs à la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène.

Les mémoires de sir Hudson Lowe ont un caractère général de profonde mélancolie, qui les enveloppe d'un bout à l'autre et qui est on ne peut plus saisissante. La préoccupation évidente de l'auteur de se justifier aux yeux de la postérité s'y retrouve à chaque page, en toutes circonstances, sous les moindres prétextes, et c'est par lui qu'il commence :

Qu'on me fait ? s'écrie-t-il. au début de son ouvrage. J'ai été trop fidèle et minutieux observateur des instructions et des ordres qu'un ministre odieux me donna. De tous côtés, des voix se sont élevées qui m'ont accusé d'être le geôlier, le bourreau de Napoléon Bonaparte. Une accusation européenne a pesé sur moi ; elle m'a suivi jusqu'au delà de l'Océan ; elle s'unit en mon nom pour le suivre dans les siècles à venir. Et que puis-je faire ?

Et un peu plus loin :

domestiques." J'ose induire de là que quelques maîtres étaient enclins à abuser de leur autorité. Le vieux Caton, représentant typique du père de famille romain, nous montre ce qu'était le régime patriarcal qu'on ose nous vanter. Il recommande qu'un esclave ne soit jamais inactif. Il doit dormir tout le temps où il ne travaille pas. Arrivé à la vieillesse, on le vend comme un bœuf décapité. Il est exactement assimilé à un instrument aratoire ou à une tête de bœuf. Les maîtres en avaient pour ce qu'ils méritaient leurs bons procédés. Dans une lettre à Lucilius, Sénèque regrette — déjà ! — les serviteurs d'autrefois. Il écrivait : "Autant d'ennemis que de domestiques." Une Romaine, dont le nom aurait bien dû passer à la postérité, fit graver sur sa tombe son soulagement d'être enfin délivrée par la mort de l'esclavage que lui infligeaient ses esclaves.

Plus volontiers encore, les écrivains laudateurs de la "vieille" famille traditionnelle de l'ancien régime, nous montrent en elle l'âge d'or de la domesticité. Là, nous est-il dit, le domestique participe à la vie et à la dignité de la famille. Son emploi s'y transmet de génération en génération. Ses gages sont infimes. Son dévouement est sans limites. Ce n'est que justice : "Se bien comporter avec les serviteurs" est la recommandation des rédacteurs de tous les livres de raison. "Les domestiques, y lit-on, doivent être mis au rang des enfants pour le soin

tée par les ambitions et les armées de Bonaparte."

Puis, sir Hudson Lowe se plaint avec amertume de l'aversion que Napoléon conçut pour lui dès le début de sa captivité, aversion qu'il attribue uniquement à son physique ingrat ; et il fait à ce sujet un portrait peu flatteur de sa propre personne :

"Parce que Napoléon et sa suite, dit-il, s'aperçurent dès ma première entrevue que j'avais une taille mince et frêle, que j'étais maigre et sec, que mon visage était roussé, que ma chevelure était rousse comme une vraie chevelure d'Écosais des hautes terres. Ils me déclarèrent méchant et vil scélérat."

Napoléon après m'avoir vu, dit hautement de moi à ses suivants généraux et serviteurs : "Il est hideux, c'est une mine patibulaire..."

L'impression que je fis était irrémédiable ; ma figure, mes yeux, mes cheveux rouges, mes sourcils proéminents restèrent dans l'esprit des Français, gravés en caractères éternels, comme le type et de la scélératesse et de la basse cruauté."

Mais tout à coup, comme se ravissant, sir Hudson Lowe avoue que la mission dont il était chargé devait le rendre odieux d'avance. Il va même jusqu'à dire qu'en le détestant Napoléon était dans son droit. Il recherchait du reste toutes les occasions d'approcher son illustre prisonnier et de s'entretenir avec

PAGES D'HIER

L'ASCENSION

A force de désirs vers le ciel, l'âme y monte,
Non pas dans une libre et fière ascension,
Car il lui faut porter le fardeau de sa honte,
Mais lentement, avec misère et passion.

A force d'élans purs, de constance et de rêve,
De prières, d'appels et d'avidés regards,
L'âme insensiblement vers l'azur se soulève,
A peine préparée au plus beau des départs !

Mais à force d'espoir, à force de croyance,
Malgré ses péchés lourds qui l'attirent en bas,
L'âme s'élève, avec efforts et patience,
Jusqu'au plus haut du ciel et n'en retombe pas.

Albert LOZEAU.

que l'on est tenu d'en prendre."

Conduisez-vous à leur égard comme vous le devez : "Ils vous regarderont comme si vous étiez leur père ou leur mère."

Il vivent dans l'intimité de la famille en même temps que dans le respect.

J'ai bien peur que ces sympathiques croquis nous donnent de la condition et de la mentalité des domestiques sous l'ancien régime un portrait composite à peu près aussi exact que celui que les rapports du prix Montyon nous donneraient sur la domesticité d'aujourd'hui.

Dès le XIVe siècle, nous voyons une déconsidération déplorable s'attacher à la profession des gens de service.

En 1390, le riche bourgeois qui est l'auteur du "Ménager de Paris" et y exprime les idées courantes de son temps recommande particulièrement à sa femme de prendre de sévères informations sur les domestiques qu'elle engagera, car "ce sont tous des gens douteux". On ne saurait les surveiller de trop près, tant ils sont enclins "au trop boire et au trop manger".

La législation de l'ancien régime les assimile, en général, aux vagabonds et aux gens sans aveu. L'ordonnance de 1540, par exemple, parle d'eux textuellement comme de "gens inconnus et vagabonds, mal famés et renommés de mauvaise vie". Une déclaration du 21 février 1565 signale les "fréquentes mauvaises mœurs et conditions des serviteurs".

"Vous leur devez tenir lieu de père, écrit au XVIIIe siècle l'abbé Fleury, à l'imitation de tous les livres de raison. Or, l'écriture ne commande de ne pas épargner la verge à ses enfants."

"Ne les maltraitez pas sans motif", tel est le Conseil d'humanité auquel se borne le souci paternel de cet excellent père.

On bat, on soufflette ses domestiques, on les traite — voyez toutes les comédies de Molière — couramment de "coquins, faquins, drôles, pendards". Mme de Sévigné écrit : "Ces créatures..." La Fontaine, "Notre ennemi, c'est notre maître."

Et le poète Caillat :

Quand ma servante est au marché
Pour avoir à bon compte elle prend
de la peine,
Mais qu'importe qu'elle en prenne ?

Quand elle est au logis, rien n'est à bon marché.

"Il n'y a pas de serviteurs ou de servantes, dit la Béline du Malade Imaginaire, qui n'aient leurs défauts... Vous savez qu'il faut maintenant de grandes précautions pour les gens qu'on prend."

L'abbé Fleury, cependant accommodant, nous l'avons vu, stigmatise "cet esprit tyrannique qui fait regarder les valets comme des animaux d'une autre espèce nés pour nous servir".

Et Rénoult : "Les domestiques sont regardés à peu près comme des chevaux ; on se croit d'une autre nature qu'eux, et on suppose qu'ils sont faits pour la commodité des maîtres."

Scapin, Mascarille et Frontin, en attendant Gil Blas et Figaro, telles sont les figures classiques du langage frondeur et insolent dont le fouet ou bien les gâchettes récompensent couramment les exploits.

À la fin du XVIIIe siècle, Sébastien Mercier, traçant dans son Tableau de Paris, la silhouette des mœurs moyennes de la ville, écrit :

lui, ce qui, paraît-il, n'était guère facile. Cependant un jour, il parvint à obtenir une audience au cours de laquelle s'engagea, entre l'Empereur et lui, une conversation qui est certainement la partie la plus intéressante et la plus curieuse de son livre.

On ne peut s'empêcher en la lisant, de songer à l'irrévérence et à l'insolence de l'Empereur, et à l'effort de l'Empereur, qui, parlant un jour à un de ses amis de Napoléon à Sainte-Hélène, lui disait très sérieusement : "Comme il a dû embêter Hudson Lowe !..." La postérité a vengé l'Empereur !

"Voici, dit en parlant de son entrevue avec l'Empereur, l'auteur du Mémorial, notre conversation ; elle n'est pas montée sur un ton qui soit à mon avantage ; mais j'ai voulu la donner textuellement."

Napoléon... Ah ! c'est vous, monsieur ?... Eh bien ! que me voulez-vous ?

Le GOUVERNEUR. — Permettez-moi, général, de vous remercier d'abord de la bonté que vous avez eue en daignant m'admettre.

Napoléon. — Tenez, monsieur le gouverneur, point de tartuferie, point de ridicules politesses... cela ressemblerait à la conduite des officiers anglais et français à Fontenoy, qui avant de s'envoyer des balles et des boulets ôtaient leur chapeau et se disaient : "Commencez, messieurs !"

Le GOUVERNEUR. — Je désirerais,

"Autrefois les maîtres pouvaient compter sur une fidélité bien rare aujourd'hui... Il ne règne aucune confiance entre maîtres et serviteurs. C'est une trouvaille qu'une bonne servante, il faut la choisir quatre-vingt-dix sujets. Elles quittent une maison pour entrer dans une autre où elles ne s'attachent pas davantage." Voilà pour la ville...

M. de Calonne écrit : "A la campagne, les domestiques n'ont plus ni respect ni obéissance." Il en est de même à l'étranger. Au Canada, un voyageur note que les servantes "qui restent dans la même place plus de quatre ou cinq mois sont des phénomènes".

Je veux être sincère. J'ai noté, en 1774, ce témoignage seul de son époque : "Les domestiques de France paraissent parfaitement heureux." Mais il émane d'un Anglais de passage exaspéré contre ceux de son pays.

Exaspération compréhensible, si c'est bien leurs pratiques qui inspiraient à Swift sa célèbre brochure : "L'art de voler les maîtres. Conseils aux domestiques des deux sexes."

En voici quelques extraits :

"Si l'on vous tourmente pour fermer les portes derrière vous, fermez-les avec fracas afin que vos maîtres puissent apercevoir que vous suivez bien leurs instructions... Ne vous trouvez jamais dans la pièce où aboutissent les sonnettes, vous éviterez ainsi de vous déranger... Ne lavez ni ne récuriez jamais vos ustensiles de peur d'enlever l'étagère."

"Ne servez jamais une cuisse de poulet, tant qu'il y a dans la maison un chat ou un chien qui puisse être accusé de l'avoir emportée. C'est mal entendre l'économie domestique que de salir vos torchons de cuisine à nettoyer le dessous des plats que vous servez, puisque la nappe le fera aussi bien. Ne nettoyez jamais vos broches après qu'elles ont servi, car la graisse qu'y laisse la viande est la meilleure chose pour les préserver de la rouille. Si vous faites le marché, achetez votre viande le moins cher possible, mais dans vos comptes, ménagez l'amour-propre de votre maître et marquez le prix le plus élevé. Ne vous servez jamais d'un cuiller pour ce que vous pouvez faire avec vos mains. Un bon domestique doit toujours s'appliquer à user le moins possible d'argenterie à son maître. Quand vous ne pourriez avoir le dîner prêt à l'heure, retardez la pendule."

"Vous devez regarder la cuisine comme votre cabinet de toilette. Ne manquez donc point, quand vous avez le feu allumé, de vous peigner la tête ; c'est le meilleur moyen de ne pas perdre de temps. Pour épargner le temps, coupez vos pommes et vos oignons avec le même couteau ; les gens bien élevés aiment le goût de l'oignon dans tout ce qu'ils mangent..."

(A la gouvernante) :

"Faites lire aux jeunes misses des romans français et anglais, toutes les comédies écrites sous Charles II et le roi Guillaume, qui sont très licencieuses, pour adoucir leur nature et leur donner de la sensibilité."

Il me semble inutile de multiplier ces témoignages : "Chaque siècle, écrit spirituellement M. Marcel Guénier, a regretté les domestiques d'autrefois."

Pourtant, et je le croirais, le régime patriarcal facilitait-il dans les

vieilles familles traditionnelles, les familles souches décrites par Le Play, les relations saines et solides entre maîtres et serviteurs. Ces familles étaient exceptionnelles.

Les domestiques de jadis n'étaient pas si blancs qu'on veut nous les peindre.

Et ceux d'aujourd'hui ne sont pas si noirs que nous sommes tentés de les trouver en nos jours de mauvaise humeur.

IRLANDE

LLOYD GEORGE ET GREENWOOD

ILS POUSSENT ENSEMBLE DES SOUPIRS DE SATISFACTION A LA LUEUR D'ESPOIR QUI EST NÉE DE LA CONFÉRENCE DE VALERA-CRAIG — PANIQUE DANS UNE EGLISE

Dublin, 9. — (S.P.A.) — Sir Hamar Greenwood, secrétaire-en-chef pour l'Irlande, parlant samedi de la récente entrevue de sir James Craig et d'Eamon de Valera, a déclaré que cette conférence du premier ministre de l'Ulster et du chef des républicains irlandais constitue le plus grand espoir de paix qu'il y ait eu en Irlande depuis 750 ans.

Portant la parole à peu près dans le même temps à Maidstone, Angleterre, le premier ministre Lloyd George a fait brièvement allusion, lui aussi, à cette entrevue mémorable. Il est heureux de voir que les Irlandais discutent ensemble les questions en litige. Le premier ministre s'est abstenu cependant de faire aucune prédiction.

UNE PANIQUE

Dublin, 9. — (S.P.A.) — Une panique s'est déclarée dans une église dirigée par les Jésuites, au cours de laquelle plusieurs personnes ont été blessées. L'église est située rue Gardner. La foule entendant les coups de fusil tirés sur des individus tenus responsables d'avoir jeté trois bombes sur une voiture, s'est ruée vers les portes. Des femmes et des enfants ont été foulés aux pieds. Plusieurs personnes ont dû être transportées à l'hôpital.

Dublin Castle a rapporté des attaques d'insultes sur les casernes de Dublin et de Lonsborough samedi soir. Des bombes et des carabines ont été employées dans le dernier cas. Aucune perte de vie n'a été enregistrée.

Le constable en chef Storey a été tué par une balle et un sergent a été blessé pendant qu'ils revenaient de l'église, hier matin, à Castle Island, comté de Kerry. Le constable Frederick H. Derpree, de Coolgreany, comté de Wexford, a été tué par une balle et un sergent a été blessé dans une embuscade à Inch.

Deux maisons ont été brûlées à Clonmull, comté de Cork. Les meubles et tout le linge de deux citoyens de Castlemartyr ont été détruits.

Ces représailles suivies des attaques contre deux membres de la "Royal Irish Constabulary". Trois maisons ont été détruites vendredi à Kilmichael.

Des perquisitions ont été faites samedi soir et hier matin dans le district oriental de Cork. Huit arrestations ont été faites. Des explosions, de grenades à mains, probablement, ont eu lieu hier à Cork, durant les heures du couvre-feu.

DES BLESSÉS

Belfast, 9. — (S.P.A.) — L'inspecteur de district Ferris a été mortellement blessé d'un coup de feu vendredi après-midi sur la route Falls. Les barriques de Springfield où Ferris avait son quartier-général, sont rapprochées de l'endroit où les deux frères Duffin ont été tués le 23 avril et c'est cet inspecteur qui avait assumé la tâche de faire une enquête sur cette affaire.

Des troupes de la Couronne se sont battues deux heures durant avec des émeutiers dans la région montagneuse de Knappagh et elles ont fait neuf prisonniers. Un soldat a été blessé.

UN REFUS

Dublin, 9. — (S.P.A.) — John Dillon, président du parti nationaliste, va publier aujourd'hui un lettre disant qu'il a été conseillé par ses amis de ne prendre aucune part dans les élections du sud. Un accord semblable à celui qui a été arrêté dans le nord est impossible dans le sud, dit-il. Les Sinn Féiners veulent obtenir un bloc solide. Si les nationalistes entrent en lutte ce ne sera que comme adversaires des républicains, ce qui peut créer de l'animosité et causer des désordres et une effusion de sang, ce dont il ne peut prendre la responsabilité. Faire la lutte aux républicains ce

général, que vous eussiez meilleure opinion des regards que je m'efforce de montrer en toute occasion pour votre personne.

Napoléon. — Des regards ! vous ! Monsieur Lowe, je vous l'ai dit, je jouis pas la comédie et soyons francs. Vous me haïssez à la mort, je ne vous aime pas... Quant à ces regards dont vous vous targuez, ils sont du même genre que ceux de ce bourgeois de votre nation qui, tout en mettant le bonnet fatal sur la tête d'un patient, ne manquait jamais de s'écrier : "Excusez de la liberté gauche."

Le GOUVERNEUR. — Eh ! c'est tout justement cette opinion défavorable que je voudrais vous faire perdre.

Napoléon. — Mon opinion... monsieur... je ne l'ai pas établie légèrement, elle est fondée sur les faits, elle a pour base vos actions...

Le GOUVERNEUR. — Auxquelles vous et les personnes qui vous entourent, général, ont donné une bien fâcheuse interprétation... Vous l'avouerez-je ? Je crois que mon physique peu agréable, repoussant même, car je ne me fais pas illusion ; l'habitude des camps...

Napoléon. — L'habitude des camps !... Monsieur Lowe oublie probablement qu'il a fait toutes ses campagnes dans les bureaux ? Mais nous ne sommes pas ici pour ressasser le passé... il ne me regarde pas... le présent seul doit nous occuper... et je vous dirai loyalement

ment que, si quelque motif peut compenser le désagrément de votre visite, car vos visites ne sont nullement agréables moi... Le GOUVERNEUR. — Général, vous m'acablez.

Napoléon. — C'est juste... c'est juste : explications-nous froidement. Oui, monsieur, j'avais le désir de trouver l'occasion de laver votre linge sale ensemble... vous avez parlé de l'impression fâcheuse que vous devez, peut-être attribuer à votre physique... Eh bien oui, monsieur, votre extérieur ne vous a été nullement favorable auprès de nous.

Le GOUVERNEUR. — Eh quoi ! un homme qui a tant connu les hommes a-t-il pu céder à une aussi puérile considération ?

Napoléon. — Non, sans doute, non, je l'ai même dit à Bertrand, et j'ai combattu autant qu'il a été en moi ce que j'appellais alors les préjugés du grand-marchal, en soutenant qu'il était possible que vous rachetassiez, par de grandes qualités morales, le repoussant de votre physique... on ne se fait pas soi-même.

Le GOUVERNEUR. — Je remercie Votre Excellence...

(A suivre)

Lingerie: Notre Vente de Mai est un triomphe écrasant de bas prix.

Une visite à notre rayon vous réserve de nombreuses et agréables surprises.



Gileçons bouffants roses en nanosouk, blanches en nanosouk, froncées à la taille et aux genoux avec un élastique. Longueurs 25, 27 et 29. Prix de la vente... 75. Caleçons en bon nanosouk, ruchés de broderie suisse au bus. Ouverts ou fermés. Longueurs 23 à 27. Prix de la vente... 95. Robes de nuit, genre fermé avec manches, garnies de broderie ou entre-deux de dentelle, ruban trou-trou. Longueurs 56 à 60. Prix de la vente... 95.

Jupons en nanosouk, large volant de linon garni de broderie ou dentelle. Longueurs 34 et 36. Prix de la vente... 95.

Chemises droites ou genre enveloppe, en nanosouk, avec empiècement ou bandes sur les épaules, garnies de broderie ou dentelle, ruban trou-trou. Grandeurs 36 à 44. Prix de la vente... 95.

Cache-corset en souple nanosouk, les uns avec bandes sur les épaules, garnies de dentelle et motifs en avant et en arrière. Noeud de ruban. Huit modèles. Les uns en broderie. Grandeurs 34 à 44. Prix de la vente... 95.

Caleçons bouffants en nanosouk rose, élastique à la taille et aux genoux, grands ruchés de dentelle. Grandeurs 25, 27 et 29. Prix de la vente... 95.

Caleçons bouffants en souple muller rose, bien froncés à la taille et aux genoux. Confection ample. Longueurs 25, 27 et 29. Prix de la vente... 1.25.

Caleçons ouverts ou fermés, ruchés de broderie suisse et valenciennes, ruban trou-trou. Longueurs 23, 25 et 27. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs 56, 58 et 60. Prix de la vente... 1.45.

Robes de nuit, genre fermé, en nanosouk, empiècements suisses et bandes d'entre-deux en broderie, ruban trou-trou. Plusieurs modèles au choix. Longueurs

LA VIE SPORTIVE

MÉTROPOLE ET SAINT-HENRI ONT ÉTÉ BLANCHIS HIER

Le Crescent a triomphé du club de Bebe Belanger par 10 à 0, tandis que les Indiens ont fait mordre la poussière au Syndicat. — Athlétique remporte sa première victoire. — Royal Canadien est défait.

Indiens, 2; Syndicat Saint-Henri, 0. Athlétique, 6; Saint-Arsène, 2; Lachine, 10; Royal-Canadien, 5; Crescent, 10; Métropole, 0.

Voilà en quelques mots le résultat des quatre parties de la Ligue de baseball de la Cité jadis hier. Une foule énorme a profité de la belle température, pour aller voir nos clubs à l'œuvre, au Shamrock, les estrades étaient non seulement remplies, mais il y avait environ un millier de spectateurs sur le champ. A Maisonneuve, les estrades étaient bondées. Le public a vu du jeu excitant. Au Mile-End, le jeu a été serré, serré, serré.

Les deux joutes ont été de superbes exhibitions de baseball, d'adresse et de jugement.

A Maisonneuve, les frappeurs se sont fort mis en évidence. Le public a vu du jeu au bâton. Le Crescent a fait trois coups simples et deux coups doubles. Le petit Bebe a deux coups de trois buts, et Jean Dubuc, trois coups de trois points. Beaudoin du Lachine, tout comme Curtis a un record parfait au bâton pour la journée, ayant trois passes et deux coups simples sur cinq apparitions au bâton.

Le premier coup de circuit de la saison. Dans les deux parties de Maisonneuve l'on a frappé dur. Le Crescent n'a pas fait moins de 17 coups réussis sur les balles de Duchesnil, tandis que Jean Dubuc, lanceur du Crescent, a été invincible, n'accordant que quatre hits. Avant la huitième manche, deux coureurs seulement du Métropole se sont rendus au troisième but, un à la deuxième, et l'autre à la huitième manche. A la neuvième, le Métropole parut avoir une chance de compter, car Léveillé se rendit au troisième. Il prit un risque et tenta de voler son home. Dubuc qui jouait toutefois en champion, ne lui donna pas la chance de réaliser l'exploit qu'il projetait, il lança la balle à Williams qui retira l'audacieux coureur du home. Dubuc a retiré 12 frappeurs au bâton. Les frappeurs du Métropole, qui sont des artistes pour "bunter" n'ont pas eu de chance avec Dubuc hier; ils ne réussissant qu'à faire des "fouls".

Dans sa partie contre le Lachine, le Royal-Canadien s'est servi de trois lanceurs: Braut, Unsworth et Fee. Le Lachine a fait un total de 13 hits contre 7 pour le Royal-Canadien. Unsworth, lanceur gaucher de ce dernier a deux hits et deux points à son actif. Le lanceur Desforges du Lachine a fait deux hits, de même que C. Rochon, Delisle, Beaudoin, Desjardins et D. Rochon. Comme nous le disions plus haut, les parties jouées au Mile-End nous ont montré du superbe baseball. L'Athlétique, le club qui jouait commettait neuf erreurs à Maisonneuve, a joué hier une partie quasi parfaite, ne commettant qu'une erreur. L'Athlétique a exécuté trois doubles jeux de toute beauté au cours de l'après-midi.

Les chances du Saint-Arsène. Ce dernier a été fort malchanceux, et pourra s'en rendre compte. Un beau coup de deux buts de l'habile Rose a permis à l'Union de compter un point. L'Athlétique a fait peut-être son meilleur jeu de la saison, et le Saint-Arsène, hult sur celles de l'après-midi. Ce dernier a accordé trois passes et Johnson deux. Les deux lanceurs rivaux ont retiré le même nombre de frappeurs sur des strikes, quatre chacun.

Les Indiens ont triomphé du Syndicat Saint-Henri dans une lutte superbe qui a enthousiasmé le public. Les gens de Saint-Henri n'ont pas été favorisés par la chance, et de plus, ils avaient affaire à un lanceur admirablement en forme. Fraser n'a en effet accordé que trois hits et une passe. Calvert a accordé 6 coups réussis et trois passes, et il a retiré 4 frappeurs au bâton. Fraser a retiré 5.

L'une des étoiles de l'après-midi au terrain des Shamrocks a été Marion, receveur du Saint-Arsène, qui, sur quatre apparitions, au bâton a fait quatre coups réussis.

Résultat détaillé:

SYNDICAT SAINT-HENRI.
Ab. R. H. P. O. A. E.
Kennedy, 2b. 4 0 0 0 2 3 1
N. Carter, 1b. 4 0 0 0 0 1
Miller, 1b. 4 0 1 0 0 0
Calvert, p. 3 0 1 1 3 0
Slaton, ss. 3 0 0 3 1 0
Fortin, c. 4 0 0 5 1 0
Griff, 3b. 3 0 1 1 0 1
Duplantis, cf. 3 0 0 0 0 0
Bellemare, rf. 2 0 0 0 0 0
Hamer, rf. 1 0 0 0 0 1

Total : 29 0 3 24 12 5

INDIENS.
Conlin, ss. 3 0 0 0 2 0
Starke, 2b. 1 1 2 1 1 1
C. Watson, rf. 4 0 1 2 0 0
McInnis, 1b. 3 0 2 12 1 0
Maxwell, 1b. 4 0 0 2 0 0
Jacobs, cf. 4 0 1 1 0 0
Mullen, c. 4 0 1 5 0 0
N. Brown, 3b. 1 0 0 3 5 2
Fraser, p. 2 1 0 0 3 0

Total : 29 2 6 27 12 3

Résultat par reprise :
Syn. St-Henri 00000000 — 0 3 6
Indiens 10001000 — 2 6 3

Sommaire : — Buts sur 4 balles au bâton, Calvert, 1; Retirés au bâton, Calvert, 4; H. Fraser, 5; Buts volés : Miller, Griff, Starke; sacrifice, Slaton, Brown, Fraser; double jeu, Brown & McInnis; A Brown; laissés sur les buts, St-Henri, 6 Indiens, 8; Buts sur erreurs, St-Henri, 3; Indiens, 4.

Arbitres : Patenaude, Payette.
Temps : 1 heure et 45 minutes.

SAINT-ARSENE.
Ab. R. H. P. O. A. E.
Cutter, 2b. 3 1 0 3 1 1
E. Crevier, 1b. 3 0 0 2 1 0

Total : 30 2 4 26 12 8

x — A frappé pour Savaria à la 9ième.

Résultat par reprises :
Crescent 20012201 — 10
Métropole 00000000 — 0

Sommaire : — Retirés au bâton, Dubuc, 12; Duchesnil, 4; balle manquée, Williams; frappé par le lanceur, Dubuc, (Bates); Buts volés, Briggs, Flynn, Maddock, Tarte; 2 buts, Curtis, 2; Taillefer, Beaudin; 3 buts, Bélec, 2; sacrifice, Dubuc, Maddock; laissés sur les buts, Crescent, 7; Métropole, 4.

Arbitres : Desrochers et Page.
Assistance : 2,000.

POSITION DES CLUBS.
G. P. P.C.
Indiens 2 0 1,000
Saint-Henri 2 1,667
Saint-Arsène 2 1,667
Crescent 1 1,500
Lachine 1 1,500
Métropole 1 2,333
Athlétique 1 2,333
Royal Canadien 0 2,000

Les parties dans les grandes ligues

LIGUE NATIONALE

Joutes de samedi

A Chicago :
Cincinnati 1000000000 — 1 7 0
Chicago 00020002x — 4 13 1
Brenton, Luque et Hargrave; Martin et Killefer.

A Boston :
Philadelphia 0100000000 — 1 7 2
Boston 0010000001 — 2 8 1
Ring et Wheat; McQuillan et O'Neill.

A Pittsburgh :
St-Louis 0100000000 — 1 4 0
Pittsburgh 00100010x — 2 9 1
Sherdel et Dillhoefer; Glazner et Schmidt.

A New-York :
Brooklyn 000010000 — 1 6 3
New-York 20000001x — 3 8 0
Smith et Miller; Krueger; Toney et Snyder.

A Cincinnati :
Pittsburgh 0000000000 — 0 9 1
Cincinnati 0000000001 — 1 7 0
Adams et Schmidt; Rixsy et Hargrave.

A Chicago :
St-Louis 100104030 — 9 13 0
Chicago 000201030 — 6 11 0
May, Rivière et Dillhoefer; York, Freeman et O'Farrell.

Joutes du dimanche
A Brooklyn :
New-York 0000000000 — 0 10 0
Brooklyn 00000101x — 2 6 1
Barnes, Ryan et Snyder; Gaston; Mitchell et Miller.

LIGUE AMERICAINE
A Washington :
New-York 002000022 — 6 12 1
Washington 031000010 — 5 14 0
Batteries: Quinn, Hoyt, Mays et Hofmann; Schang; Johnson et Pichich.

A Saint-Louis :
Detroit 000003000 — 3 4 0
St-Louis 00102201x — 6 15 1
Daus et Ainsmith; Bayne et Billings.

A Philadelphia :
Boston 002202000 — 6 12 0
Philadelphia 000000101 — 2 9 1
Pennock et Ruel; Harris, Hasty et Perkins.

A Cleveland :
Chicago 000000000 — 0 5 0
Cleveland 30210110x — 8 14 0
Batteries: Wilkinson, Hodges et Schalk; Yaryan; Mails et O'Neill.

JOUTES DU DIMANCHE
Chicago 000000012 — 3 9 0
Cleveland 00291032x — 17 20 0
Batteries: Kerr, Davenport, Wilkinson et Schalk; Yaryan, Uhle et O'Neill, Thomas.

A Saint-Louis :
Detroit 100103201 — 8 13 3
St-Louis 02330620x — 16 19 0
Batteries: Leonard, Holling, Stewart et Ainsmith; Palmero et Billings.

A Washington :
Boston 000000020 — 4 7 0
Washington 000100020 — 3 8 1
Batteries: Jones et Ruel; Mogridge, Zachary et Gharitty.

A New-York :
Philadelphia 0002010000002 — 5 14 2
New-York 00001000200001 — 4 15 2
Batteries: Rummel et Perkins; Piercy, Collins et Hofmann; Schang.

LIGUE INTERNATIONALE
Joutes de samedi
A Buffalo :
Jersey City 001001033 — 8 14 2
Buffalo 203000000 — 5 7 0
Tearr, Metivier et Freitag; Gordonier, Reddy et Tragressor.

A Syracuse :
Newark 101000204 — 8 12 0
Syracuse 011011000 — 4 10 2
Perryman et Withrow; Schultz et Miebergall.

A Rochester :
Reading 401011010 — 8 13 4
Rochester 000003101 — 5 10 5
Brown et Cotter; Morgan, Brown et Maddox.

A Toronto :
Baltimore 000511010 — 8 8 2
Toronto 010000002 — 3 8 3
Bentley et Egan; Winter et Sandberg.

Joutes de dimanche
A Syracuse :
Jersey City 301100002 — 7 9 1
Syracuse 30011207x — 14 15 5
Wurm, Schwartz, Tearr, Metivier et Freitag; Sell, Isen et Niebergall.

A Rochester :
Baltimore 100000000 — 1 6 1
Rochester 00111100x — 4 8 3
Frank, Murphy et Lefter; Blake et Mattox.

A Buffalo :
Newark 000001010 — 2 5 2
Buffalo 50110000x — 8 9 2
Barnes, Harper et Withrow; Werre et Bengough.

La première pratique du club National
Les joueurs de crosse du National ont pris, samedi après-midi, à Maisonneuve, une excellente pratique, qui a duré près de deux heures. Pour la première fois, croyons-nous, cette année, il y avait suffisamment de joueurs sur le terrain pour faire une équipe, et encore il serait resté plusieurs substituts. Pas moins de seize figurants, en effet, ont pris part à la pratique et sous l'œil vigilant du notaire Houdoumouchel, président du National, de "Mon Oncle" Lamoureux, Alcide Gagnon et Armand Lantelme, membres de la sous-commission de crosse, les joueurs ont donné une pratique qui a paru à tous fort satisfaisante.

Les joueurs suivants étaient au National samedi: Lamoureux, A. Lalonde, L. Boulianne, Charles Savé, René Sauvé, Jack Lahue, A. Dussault, J. Piché, Corbett Robert, G. Plamondon, A. L'Heureux, E. Lespérance, Rosario Dautre, J. A. Charbon, Aristide Madore, Armand Lantelme, L'entraîneur "Shiner" White s'est déclaré grandement satisfait de la tenue de ses pupilles, et il est confiant que la présente saison sera fructueuse sous tous rapports. Une autre pratique a été convoquée pour ce soir, à 5 heures 30, et on compte sur une assistance de joueurs encore plus nombreuse.

PRATIQUE DU SHAMROCK
La première pratique régulière de l'équipe de crosse du Shamrock a aussi eu lieu samedi après-midi au Mile-End, alors que plusieurs joueurs sont sortis et ont évolué pendant une heure et demie. Le Shamrock possède tous les éléments pour avoir une équipe qui fera encore parler d'elle cette année.

Avez-vous des aigreurs d'estomac, des éructations de gaz ?

Si vous avez des rapports aigres de l'estomac, si vous sentez gonflés et mal à l'aise, essayez simplement une solution de 20 gouttes de Nerviline dans de l'eau sucrée. Le soulagement viendra vite. La Nerviline chasse les gaz, adoucit l'estomac, vous remet en bon état de santé en quelques minutes. Comme remède général de famille contre plusieurs de ces maux qui surviennent si souvent, rien n'est plus utile dans tous les foyers, 35 sous la bouteille, la bonne vieille Nerviline. (ann.)

Dans la ligue des Manufacturiers

Au moins 1,200 personnes ont assisté à l'ouverture de la Ligue des Manufacturiers, samedi à Saint-Henri. Dans la première partie la Dominion Oil Cloth battit l'Eagle Shoe par 10 à 2. Daigneault, lanceur, qui commença la partie pour Eagle, joua une grande partie et quand Courval lui fut substitué il laissa son club en avant et c'est alors que survint une mauvaise manche de Courval qui donna 7 points à la Dominion Oil Cloth et lui attira la victoire.

Lachapelle, lanceur de la Dominion Oil Cloth, joua une grande partie.

Dans la deuxième partie au programme, la National Acme triompha de la Consolidated Lithograph après une dure partie qui dura onze manches.

Lemieux, qui commença à lancer pour la National Acme fut une faiblesse à la troisième manche et fut remplacé par Daoust, qui continua à lancer. A ce moment ce fut un duel entre lui et Degonde.

Résultat par reprise:
Eagle Shoe 00010,000 — 2 7 3
Dom. O. Cloth 001000702 — 10 18 0
Batteries: Daigneault, Courval et Desormier; Lachapelle et Racette.

Nat. Acme 000021101 — 5 6 2
Cons. Litho 10300000000 — 4 2 2
Batteries: Lemieux, Daoust et Poirier; Degonde et Smith.

Arbitres: Payette et Whalen.

Ligue Nationale de Montréal

L'organisation du président Nolet a obtenu un autre beau succès, hier après-midi, au terrain de Saint-Henri. Les estrades étaient remplies et les amateurs de la partie ouest ont vu deux bonnes parties. La première alignait le Montréal Nord contre le C. P. Verdun et le premier l'emporta par 5 à 3. La deuxième partie entre l'Excelsior et le Sainte-Clotilde a fermé avec un résultat élevé mais la joute fut excitante et finalement le premier l'emporta par un point, le résultat final étant de 12 à 11.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
Cherrier 2 0 1,000
Montréal-Nord 2 0 1,000
Alhambra 1 1 500
Excelsior 1 1 500
Verdun 0 2 000
Ste-Clotilde 0 2 000

Prochaines parties, dimanche prochain:
1.30 — Excelsior vs Montréal-Nord.
3.30 — Cherrier vs Alhambra.

Pal Moore battu par Joe Lynch
Louisville, 9. — Joe Lynch, de New-York, champion poids-moyen de l'univers, a obtenu la décision sur Pal Moore, de Memphis, après un assaut de 12 rondes. Dans la douzième ronde, Lynch a fait les plus grands efforts pour mettre son adversaire hors de combat, et Moore, épuisé, n'offrait qu'une bien faible résistance.

Combat arrêté à la 10ème ronde
Paris, 9. — Le boxeur français Milles, qui doit accompagner Georges Carpentier aux Etats-Unis, a conservé son titre de champion poids-lourd de France contre Paul Journe. Le match devait durer vingt rondes mais Carpentier, qui remplissait les fonctions d'arbitre, a arrêté le combat après la dixième ronde, en raison de la supériorité marquée de Milles.

Alpha Villeray
Le club de baseball Alpha Villeray a défait le club Etoile du Shamrock par un résultat de 9 à 0 par défaut, hier.

Le club de baseball Alpha Villeray lance un défi à tout club de 15 à 17 ans, qu'il quittera Montréal, gare Windsor, à 5 h. p.m. (temps régulier de l'Est), et fera le trajet le plus rapide de tous les trains transcontinentaux en Amérique, entre ces deux endroits, atteignant Fort William en 29 heures, Winnipeg en 41, Regina en 51, Calgary en 65 et Vancouver en 92 heures. Wagon-salon entre Montréal et Ottawa seulement.

Pour l'its et plus amples renseignements s'adresser aux agents des billets du Pacifique Canadien ou à M. F. C. Lydon, agent des voyageurs de ville, No 141, rue St-Jacques, Montréal. (Réc.)

A travers le continent en 92 heures
Le train quotidien du Pacifique Canadien composé uniquement de wagons-lits, "Le trans-Canada Limited", pour Vancouver, le et après le 22 mai, quittera Montréal, gare Windsor, à 5 h. p.m. (temps régulier de l'Est), et fera le trajet le plus rapide de tous les trains transcontinentaux en Amérique, entre ces deux endroits, atteignant Fort William en 29 heures, Winnipeg en 41, Regina en 51, Calgary en 65 et Vancouver en 92 heures. Wagon-salon entre Montréal et Ottawa seulement.

Pour l'its et plus amples renseignements s'adresser aux agents des billets du Pacifique Canadien ou à M. F. C. Lydon, agent des voyageurs de ville, No 141, rue St-Jacques, Montréal. (Réc.)

Feux de forêts
Fredericton, N.-B., 9. — Des feux de forêts sont signalés pour la première fois ce printemps au Nouveau-Brunswick. Ils ont éclaté dans la région de Glassville, à neuf milles des scieries de la Fleming Lumber Company.

Les syndicats nationaux

LES TISSERANDS

Le Syndicat catholique et national des ouvriers textiles aura son assemblée régulière à la salle du cercle Langevin, 601, Desery. Un orateur se rendra parler. Que tous les membres soient présents.

LES PLOMBIERS

Ce soir, assemblée importante du Syndicat catholique et national des plombiers et des poseurs d'appareils de chauffage. L'agent d'affaires aura un rapport très chargé à donner. M. F. Roberge, de la Commission de la charte ira porter la parole en faveur de la cédule A. Que tous les membres se fassent un devoir d'assister.

LES PEINTRES

Les organisateurs des Syndicats catholiques conviennent pour ce soir, à 3, Craig-Est, chambre 28, les peintres de la ville qui voudraient se renseigner sur le mouvement syndical catholique et national, de sa nature, de ses principes et des avantages qu'ont les ouvriers de s'y réunir par le secrétaire général.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, assemblée régulière du Syndicat des ouvriers en construction, menuisiers, plombiers, peintres, briquetiers, etc. Unionistes ou non sont également les bienvenus.

LA CONSTRUCTION

Ce soir, à la salle de la . . . O. C., angle de la rue Saint-Louis et de la 15e avenue, as

ANGLETERRE

UN HÔTE DE SANG ROYAL

LE PRINCE HIRIHOITO DU JAPON A ÉTÉ REÇU OFFICIELLEMENT HIER À BORD DU QUEEN ELIZABETH. LE PRINCE HIRIHOITO SERA L'HÔTE DU ROI GEORGE.

Londres, 9. (S.P.A.) — Des réceptions élaborées en l'honneur du prince héritier Hirohito, du Japon, qui est arrivé à Spithead, samedi et qui va demeurer en Angleterre jusqu'à la fin du mois, alors qu'il se rendra en France, ont eu lieu hier, à bord du Queen Elizabeth, vaisseau amiral de sir Charles Edward Madden, commandant en chef de la flotte de l'Atlantique, qui recevait le prince.

Tous les vaisseaux de la flotte anglaise portaient le drapeau japonais à cette occasion. Le navire de guerre Katori, sur lequel voyage le prince, va entrer dans le port de Portsmouth, aujourd'hui, accompagné de son escorte, le Kashima. Le prince sera accompagné sur le rivage par le prince de Galles pendant que les troupes de mer et de terre salueront l'événement par des salves d'artillerie.

Le prince visitera Windsor, Oxford et Cambridge et les centres navals militaires et aériens.

Le prince rendra également visite aux musées, aux théâtres ainsi qu'aux endroits historiques de l'Angleterre. Il sera accompagné dans la plupart de ses voyages par le prince de Galles.

On prend intérêt à la visite du prince héritier du Japon, car c'est la première fois qu'il quitte son pays et que la Grande-Bretagne a l'occasion de recevoir un membre de la famille royale de son allié d'Orient.

Le prince Hirohito sera l'hôte du roi au palais de Buckingham durant les premiers jours de sa visite. Il logera ensuite à Chesterfield House qui a été mise à sa disposition. Le banquet officiel a été contremandé à la demande du prince à cause de la grève des charbonniers. Il y aura cependant des banquets au palais de Buckingham, aux deux Chambres du parlement et à d'autres endroits. Des dîners lui seront offerts par le lord-maire, le gouverneur de la Banque d'Angleterre et d'autres personnages distingués.

LE TRAITE ANGLO-JAPONAIS

Londres, 9. — En souhaitant la bienvenue au "prince ambassadeur" du Japon, l'Observer écrit que le traité anglo-japonais est un pacte auquel le monde civilisé doit beaucoup. Le journal affirme que le traité doit certainement être renouvelé bien qu'il faille que ses intentions soient établies clairement et qu'il soit hors de tout doute que toute divergence technique du pacte de la Société des Nations doit être corrigée.

"Nous avons besoin de l'amitié du Japon," dit le journal, et les peuples de l'Asie et les sociétés de langue anglaise doivent garder et approfondir leur entente mutuelle.

Le prince Hirohito Michinomiya, ou "Prince Michi", est le fils aîné de l'empereur Yoshihito et héritier présomptif du trône du Japon. Il est âgé de 20 ans et a les grades de major d'infanterie de l'armée et de lieutenant-commandant de la marine japonaise. C'est l'amiral Togo, héros naval de la guerre russo-japonaise, qui a été le parrain du prince.

Dès son enfance, le prince héritier japonais a manifesté un goût prononcé pour l'histoire et la géographie. Il est déjà fort au courant de la politique mondiale. Ses trois frères sont également intelligents et désireux de s'instruire.

Né le 29 avril 1901, le prince Hirohito a été proclamé prince héritier le 30 juillet 1912, au moment où son père succédait sur le trône au 121ème empereur du Japon. A son retour au pays, le prince épousera la princesse Jakago.

WILHEM MAYER N'ACCEPTE PAS

LE PRÉSIDENT EBERT LUI OFFRAIT DE FORMER UN NOUVEAU CABINET EN ALLEMAGNE.

Berlin, 9. (S.P.A.) — Le Dr Wilhelm Mayer, l'ambassadeur d'Allemagne en France, qui avait été mandé de Paris à Berlin, pour former un nouveau cabinet, a informé le président Ebert qu'il ne peut accepter cette tâche. Ce refus a bien déconcerté le président.

Bien que remplissant les fonctions d'ambassadeur, le Dr Mayer fait encore partie du Reichstag. Il appartient au parti du peuple bavarois qui s'est opposé avec la plus grande énergie aux conditions allées relativement au désarmement. Le Dr Mayer s'efforce en ce moment d'amener le parti clérical à accepter l'ultimatum des Alliés et former ainsi le noyau d'une coalition qui rallierait assez de votes au parlement pour faire adopter une résolution de soumission à l'ultimatum. Les socialistes majoritaires et les démocrates qui ne sont pas encore d'accord entre eux ont convoqué leur comité national en conférence à Berlin. Quant au parti, dit du Peuple allemand, et qui reçoit ses directions du Dr Gustav Stresemann, il continue à faire preuve de réticence.

On rapporte que le Dr Mayer prend tous les moyens pour convaincre les chefs du Reichstag de l'insupportable nécessité de signer l'acceptation de l'ultimatum et de montrer par là même le bon vouloir de l'Allemagne, et cela dans l'espoir que la Ruhr ne sera pas envahie et qu'il n'y aura pas d'autres pénalités d'appliquées, si l'Allemagne manque temporairement de remplir parfaitement ses engagements.

La Vossische Zeitung déclare que des patrouilles de cavalerie française ont pénétré dans la région de la Ruhr, hier matin.

LA GRÈVE DES MINEURS

ON VA FAIRE CETTE SEMAINE DE NOUVEAUX EFFORTS POUR RÉGLER LE DIFFÉREND. — LA SITUATION INDUSTRIELLE L'EMPIRE DE JOUR EN JOUR. — LES CHEMINOTS IRLANDAIS.

Londres, 9. (S.P.A.) — On va tenter cette semaine d'user d'influence extérieure pour renouveler les négociations entre les mineurs et leurs patrons. On espère peu régler le différend avant les congés Whit-sun. On parle du retour à Londres des officiers exécutifs de la Fédération des mineurs avant la fin de la semaine pour comparer les notes d'information qu'ils ont déjà avec celles qu'ils ont recueillies dans leurs visites des districts miniers et pour étudier une suggestion à l'effet qu'ils abandonnent leur demande d'un "pool" national lequel a été la pierre d'achoppement des négociations, en faveur de quelque projet qui répondra au même but.

Pendant ce temps, la position des industries et des utilités publiques du pays va de mal en pis. Les chemins de fer et les tramways et les sous-terrains ont annoncé d'autres éliminations dans le service. Les journaux mêmes sont affectés. Quelques-uns des grands journaux de Londres vont sous presse à dix heures du soir pour conserver le charbon et la lumière et permettre à leurs employés d'arriver chez eux avant la fin des services de transport.

Dublin, 9. — Les cheminots irlandais et les ouvriers des transports ont décidé de permettre la manutention du charbon étranger, envoyé directement aux ports irlandais et destiné à l'Irlande seulement. Ils ont pris cette décision à l'occasion de l'arrivée d'un charbonnier belge. Plusieurs charbonniers américains sont en route pour l'Irlande.

Les modes indécentes

St-Boniface, Manitoba, 9. — "Nous prêtres, sous la direction de notre archevêque, allons entreprendre une campagne contre ces modes qui sont un affront au bon goût dans une société chrétienne," a déclaré le R. P. Jubinville, curé de la cathédrale de St-Boniface, à la messe hier matin.

Il a ajouté que l'on ne permettrait plus aux personnes immodes-tesment vêtues de se présenter à la Sainte Table.

"Quelques jeunes écervelées ne se gênent pas d'exposer beaucoup de leur anatomie et se présentent devant leurs pères et leurs mères de la même manière qu'elles se présentent à l'église," dit le R. P. Jubinville. Il a ajouté que tant qu'elles seraient les esclaves de ces modes honteuses elles ne pouvaient s'attendre au respect des jeunes gens.

L'estomac est un organe superflu

Paris, 9. — L'estomac est un organe superflu, dit le Dr Victor Pauchot, dans un rapport à l'Académie de Médecine.

Le savant médecin affirme avoir enlevé l'estomac d'une femme âgée de cinquante ans, qui a continué de vivre en parfaite santé. L'opération l'a guérie du cancer.

"L'action de l'estomac est purement préliminaire, a déclaré le médecin. Le mécanisme de la partie vitale de la digestion se trouve dans le petit intestin où interviennent le suc pancréatique et la bile. Par conséquent, si le malade suit une légère diète, il peut se dispenser de l'estomac avec avantage."

M. Briand et le recensement

Paris, 9. — Aristide Briand, président du conseil des ministres de France, n'a pas été comploté dans le dernier recensement de cette année comme celui de France. Il se trouvait à Londres le jour du recensement. Cet oubli, ainsi que d'autres, fut corrigé avant la publication des derniers chiffres.

Au cimetière de la Côte-des-Neiges

Les membres de la colonie française sont allés en groupe au cimetière de la Côte des Neiges, pour procéder à la cérémonie d'inhumation de ceux des leurs décédés au cours de l'hiver. M. l'abbé Thellier de Poncheville a prononcé en la circonstance une vibrante allocution, rappelant que les Français qui meurent ici, quoique loin de leur patrie, meurent en terre française.

M. l'abbé Bouthier a présidé aux litiges des Morts, terminant ainsi la touchante cérémonie.

Départ retardé

L'hydroplane américain "Santa Maria" qui devait arriver dans notre port ces jours derniers n'a pas encore quitté New-York. Cette nouvelle a été communiquée hier soir. On ne croit pas que l'hydroplane arrive ici avant la fin de la semaine, si toutefois il y vient.

Déménagés

MM. St-Jacques, Filion et Houle, avocats, portent à la connaissance de leurs clients que, à compter du 9 mai, couramment, ils occuperont leurs nouveaux bureaux situés au No. 333 de l'avenue Viger, (Carré Viger), près St-Denis à Montréal. La compagnie de téléphone Bell n'aura peut-être pas encore fait l'installation du téléphone; mais on pourra, pour quelques jours, en demandant le numéro actuel, Main 3957, obtenir la communication nouvelle. (Communiqué).

A. C. J. C.

CONGRES RÉGIONAL, HIER, A VIAUVILLE

L'Union régionale de Montréal de l'A. C. J. C. a tenu, hier, dans la paroisse Saint-Clément de Viauville, son neuvième congrès. Ce fut un des plus réussis qu'ait tenu cette Union régionale. Plus de cent cinquante délégués et membres de la région y assistèrent. Cinq Unions régionales étrangères avaient tenu à s'y faire représenter. Elles le furent par MM. A. Fontaine, avocat, et Georges Langevin, manufacturier, de Saint-Hyacinthe; M. Marchessault et A. Vaillancourt, d'Ottawa; M. Gélinas, manufacturier, de Trois-Rivières; J.-A. Boulanger, de Québec, et A. Rivest, E.E.D., de Joliette. On remarqua, dans l'assemblée, les RR. PP. E. Colclough, s.j., aumônier général, et E. Saint-Onge, s.j. MM. les abbés J.-A. Bourassa, curé de Saint-Clément; Philippe Perrier, O. Maura, p.s.s.; Hector Girard, J.-A. Falgout, Rev. Frère Albert, F. E. C., directeur de l'Académie Saint-Paul, où a été tenue la convention. M. Guy Vanier, avocat, président général, les membres du Comité central de l'A. C. J. C. et ceux du Comité régional de Montréal. Ce fut une journée d'étude, pendant laquelle furent étudiés le fonctionnement et la constitution de l'œuvre, ce qu'elle a fait dans le passé et ce qu'elle doit faire dans l'avenir.

Comme tous les congrès antérieurs, celui-ci a débuté par une messe dite par le R. Père aumônier général. Les délégués remplissaient le sanctuaire. M. l'abbé J.-A. Bourassa, curé de la paroisse, leur souhaita la bienvenue dans une courte et substantielle allocution, leur demandant d'être de plus en plus des apôtres sociaux, secondant l'action du prêtre et la complétant. Les délégués donnèrent ensuite un bel exemple de leur foi par le chant du Credo et une communion générale.

La première séance d'étude s'ouvrit à dix heures, après un joyeux déjeuner en commun. Elle fut présidée par M. Damase Saint-Maurice, écrivain, qui souhaita la bienvenue à tous les délégués et expliqua le but de la convention. Monsieur Aimé Marcoux, comptable, présente un rapport sur "ce que c'est que l'A. C. J. C.", expliquant à chacun d'une façon claire, la vraie signification de l'Association Catholique de la Jeunesse, qui n'est ni une congrégation, ni une organisation politique, ni un club littéraire ou d'amusement, mais une œuvre de formation, d'étude et d'action, un groupement de jeunes Canadiens-français catholiques pour les préparer aux luttes à venir, un mouvement d'idées. Elle n'a pas l'ambition de faire de l'argent et n'est pas une association de bienfaisance.

Le rapporteur énumère les différents moyens dont elle se sert pour faire de ses membres des catholiques convaincus et agissants. Puis il jette un regard rapide sur son passé, d'où il tire ses grands congrès sur "le devoir social au Canada français", l'agriculture, la colonisation, notre système scolaire, etc. Il rappelle la demande du français à être employé par les compagnies d'utilité, demande soutenue par 460,000 signatures et exaucée par l'adoption de la loi Lavergne; l'établissement des retraites fermées au Canada en 1909 par l'A. C. J. C., la souscription pour le monument Doherty en 1910, la grande manifestation de 30,000 jeunes gens au Congrès Eucharistique, la grande campagne de souscription pour nos frères de l'Ontario en 1914, laquelle a rapporté \$53,341; le recensement de 530,000 signatures par l'A. C. J. C. sur 575,000 pour protester contre les lois scolaires ontariennes. Et ce n'est là que la plus petite partie de son travail. Il reste tout ce qu'elle fait pour ses membres, le travail de ceux-ci, celui qui font ceux qu'elle a formés, et le grand travail des idées qu'elle lance dans la circulation. Mais il lui reste encore énormément à faire, à lutter pour la race, sa langue et sa religion, et pour toute la patrie. La discussion qui suivit porta surtout sur la Y. M. C. A., récemment condamnée par Rome, et sur les associations nationales. M. Joseph Blais, avocat, tira les conclusions du rapport et de la discussion, insistant d'abord sur la nécessité de fortes convictions chez tous les membres de l'A. C. J. C.

La séance de l'après-midi, présidée par M. Eugène Simard, avocat, fut employée à la présentation et à la discussion d'un rapport de M. Damase Saint-Maurice, sur la propagande à poursuivre, au travail et au sein même de l'association par les moyens ordinaires et de nouveaux. Une vive discussion s'en suivit, et M. Lucien Germain, notaire, tira les conclusions, faisant remarquer qu'il fallait à la fois fonder de nouveaux cercles et conquérir de nouveaux membres, qu'il était nécessaire de faire la propagande surtout par l'exemple, et par une grande foi dans l'œuvre elle-même, ajoutant que l'A. C. J. C. travaillait sur un terrain neuf, et défrichait le chemin qui s'ouvrait à la fondation d'une foule d'autres œuvres. Comme moyen essentiel pour parvenir à ces fins, il recommanda surtout la belle œuvre des retraites fermées.

Ces délégués des Unions régionales étrangères expliquèrent ensuite brièvement la situation dans leur milieu. M. Henri Lessard, instituteur, dit ensuite quelques mots au nom du comité central de l'Association, invitant chacun à travailler toujours et avec enthousiasme, et attirant l'attention de tous sur la prochaine réunion intercirculaire du 16 mai à Montréal, sur la fête du Sacre-Cœur, fête patronale de l'A. C. J. C. et sur le prochain Congrès de Québec en juillet. MM. les abbés O. Maura, p. s. s., J. A. Bourassa, curé de St-Clément, et Hector Girard ajoutèrent quelques mots.

M. l'abbé Maura dit aux jeunes que "l'A. C. J. C. apprend aux jeunes qu'est le devoir", et qu'il y a plus d'efforts aujourd'hui qu'en 1860. M. l'abbé P. Perrier leur expliqua les trois grandes opérations d'une vie d'homme: savoir, vouloir, exécuter. "Vous représentez, dit-il, l'avenir de votre race: vous n'avez pas le droit de capituler." "Que l'on se moque de vous ou que l'on vous admire, que cela vous soit égal, marchez quand même", en vous disant comme Jean-

ONTARIO

VILLE RAVAGÉE PAR LE FEU

TOUTE LA PARTIE COMMERCIALE DE MAXVILLE EST RASÉE PAR UN INCENDIE. — LES DOMMAGES SONT DE \$500,000. — UN AUTRE INCENDIE À NIAGARA FALLS.

Ottawa, 9. (S.P.C.) — Un incendie a éclaté à 6 h. 30 hier soir dans la cité de Maxville et a fait rage pendant plus de quatre heures. Il ne reste pratiquement rien du quartier commercial. On évalue les dommages à \$500,000.

On crut par moments que toute la cité y passerait, car le feu se propageait de maison à maison sous l'impulsion d'un vent violent. Cependant, vers onze heures, les combattants de l'incendie, parmi lesquels il y avait des gens accourus d'Alexandria, de Moose Creek et des municipalités avoisinantes, réussirent à protéger la section résidentielle de la place.

Au nombre des plus grosses bâtisses détruites se trouvent l'usine d'énergie hydro-électrique, dont la valeur était estimée à \$150,000; l'Hôtel de Ville et l'Hôtel King-George, situés sur la rue Main.

Les pompiers d'Ottawa se mirent en route par train spécial avec leurs appareils, mais ils n'eurent pas besoin de se rendre sur les lieux, on les notifia en cours de route que le feu n'était plus dangereux.

L'incendie est d'origine inconnue, tout ce que l'on sait c'est qu'il prit naissance dans un restaurant chinois et qu'en quelques minutes, il se communiqua aux bâtiments voisins. Maxville n'est pas un des bons endroits pour protéger la section résidentielle de la ruine des deux côtés de la rue Main.

A part les trois édifices ci-haut mentionnés, plusieurs restaurants, magasins et salons de barbier n'existent plus ce matin.

La cité de Maxville est située dans le comté de Glengarry, à 40 milles au sud-est d'Ottawa. Le Grand-Tronc y passe.

Niagara Falls, Ont., 9. (S.P.C.) — Un commencement d'incendie a eu lieu samedi soir, aux nouvelles bâtisses d'énergie hydro-électrique en voie d'érection à Queenstown et a fait causer la suspension des travaux qui se font actuellement pour l'agrandissement du canal Queenstown-Chippawa. Les départs d'incendie de Niagara Falls, N.Y., ont été requis d'envoyer de l'aide, mais leurs pompes, pas plus que celles d'ici, ne furent utiles, à cause de l'endroit quasi inaccessible où se trouvait l'édifice en feu. Ce sont des employés de la Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario qui ont réussi avec des centaines de boyaux à pomper l'eau nécessaire pour éteindre les flammes.

Navire "Empress of Britain"

DE QUÉBEC MERCREDI LE 11 MAI 1921.

Le navire "Empress of Britain," des services océaniques du Pacifique Canadien, partira de Québec mercredi, le 11 mai, dans l'après-midi. Les passagers qui doivent s'embarquer sur ce navire pourront se rendre à Québec par les trains qui partent de Montréal, gare Windsor, à 10 h. 20 p.m. (temps normal) mardi, le 10 mai ou à 9 h. a.m. (temps normal) mercredi le 11 mai. En plus de wagons ordinaires, le train de nuit aura des wagons-lits modèles et le train de jour un wagon-salon et un wagon-buffet. Les voyageurs à destination du navire seront promptement transportés aux abords de celui-ci dès leur arrivée à Québec. (rec.)

L'électorat adopte le règlement

Le référendum de la municipalité d'Outremont sur le règlement autorisant un emprunt de \$750,000 pour des travaux urgents, s'est terminé hier soir, avec le résultat de 405 voix en faveur du règlement et de six seulement contre le règlement.

Le règlement sera maintenant adopté, comme il a groupé le nombre de 288 voix favorables requises par la loi. Il est cependant regrettable, comme le remarquait un contribuable d'Outremont, que le vote n'ait pas été plus considérable, car cette municipalité compte environ 1,900 contribuables-propriétaires, ce qui signifie qu'à peu près le quart des électeurs ont enregistré leur vote.

A tout événement, le nombre requis par la loi, pour autoriser la cité à contracter un tel emprunt a été atteint et tous se sont déclarés satisfaits de la tournure des événements.

Vol peu banal

Lille, France, 9. — Après avoir assemblé un inspecteur de la reconstruction, dans le village d'Es-sars, dans les régions dévastées, plusieurs hommes ont emporté une cloche d'église en bronze qui se trouvait dans les débris de l'église depuis la retraite des Allemands sur la Somme en 1917.

ne d'Arc: "Nous les aurons", "Allez de l'avant. Soyez nos aides dévoués dans toutes nos œuvres paroissiales". Le R. Père aumônier général tira les conclusions de la journée en insistant d'abord sur les fortes convictions et une grande confiance dans l'A. C. J. C.

Le soir, à 8 heures, il y eut grande séance publique dans la salle de l'Académie St-Paul, musique, chant, opérette, à laquelle assistèrent les paroissiens de St-Clément. Dans une allocution, M. Guy Vanier, avocat, président général de l'A. C. J. C., traita de l'A. C. J. C. et ses œuvres. M. le curé J. A. Bourassa adressa quelques mots à l'assemblée en faisant l'éloge de l'Association catholique de la jeunesse.

Faites vos Achats Chez

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Vous Economiserez

TELEPHONE EST 8000

PERCOLATEURS A CAFE

PERCOLATEURS à café en aluminium pur, dessus en verre, anse en simili-ébène, font un délicieux café en quelques minutes:

1 1/2 pinte. 2 pintes.

1.98 2.49

Au sous-sol.

BAS

BAS seconds en soie noire, pour dames. Pointures: 8 1/2 à 10. Valeurs jusqu'à .15

75 la paire pour. CHAUSSETTES ou demi-bas en fil mercerisé, pour enfants. Couleurs: blanc et beige, avec haut rayé de fantaisie. Pointures: 4 1/2 à 8 1/2. La paire.

Au rez-de-chaussée.

GANTS "NIAGARA"

GANTS pure soie, marque "Niagara", pour dames. Couleurs: pommée, gris pâle, beige, brun foncé, bleu marin, champagne, jaune pâle, noir et blanc. Bout des doigts double; deux termoins. Pointures: 5 1/2 à 8. Valeurs de 1.50 à 2.00 la paire pour.

.98

Au rez-de-chaussée.

50 DOUZAINES DE CULOTTES BOUFFANTES

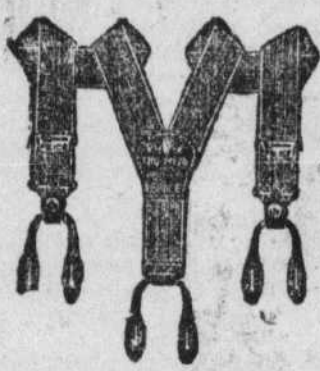
pour garçons de 7 à 15 ans. Tweed rayé gris ou mélangé brun. Valeur de 2.00 pour.

1.39

Tweed mélangé gris ou brun ou brun uni ou chevrotte bleu marin. Valeur de 3.50 pour.

2.29

Au rez-de-chaussée.



Bretelles

BRETELLES unies en bon élastique; bouts en chevreau; quelques-unes marque "Police". Prix, chacune

.49



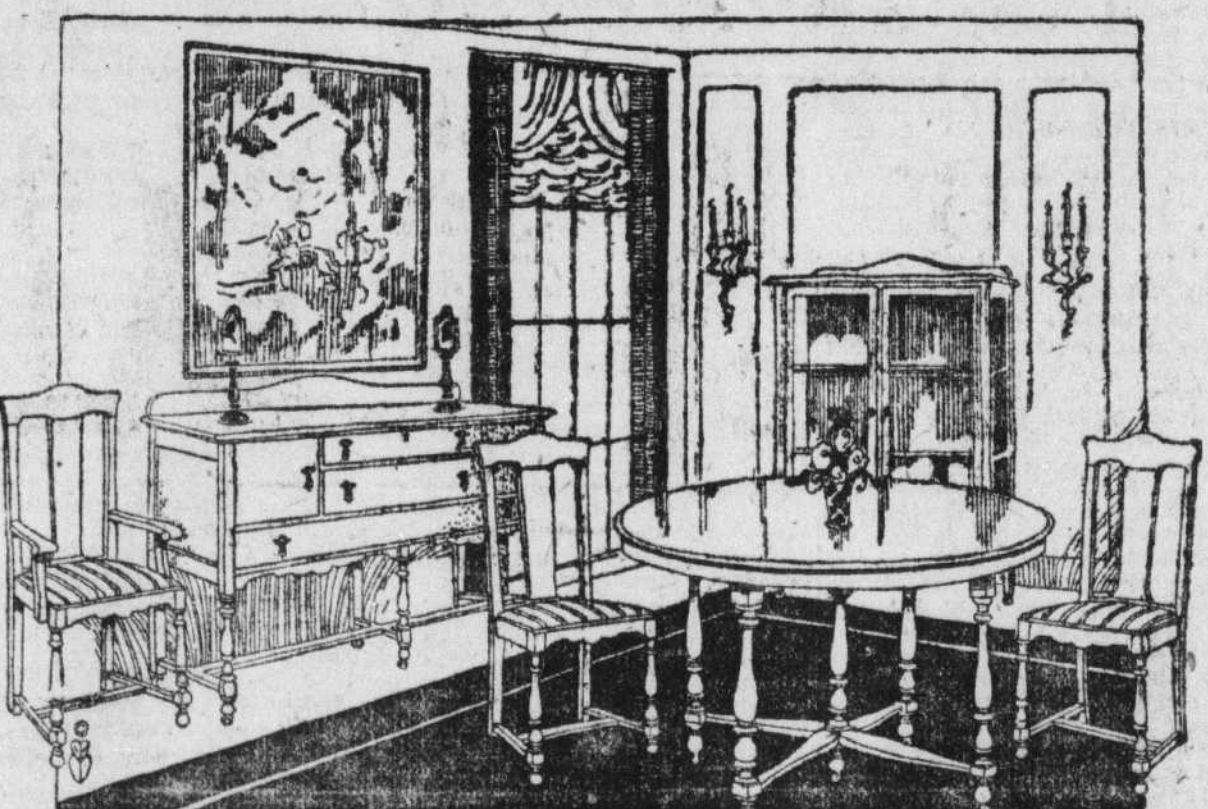
Sous-Vêtements

SOUS-VÊTEMENTS en balbrigan couleur chair, marque Penman, pour hommes: grands pour camisolet et caleçons: 34 à 46. Prix.

.95

Au rez-de-chaussée.

AU RAYON DES MEUBLES



MOBILIER DE SALLE A MANGER EN CHENE SOLIDE, 169.00

Style Reine-Anne, 9 morceaux: table de 45 pouces, chaises avec siège en véritable cuir. Valeur de 250.00 pour.

169.00

MOBILIER DE SALLE A MANGER EN VERRE

TABLE NOYER, 250.00. Style Guillaume et Marie, 9 morceaux. Valeur de 400.00 pour.

250.00

MOBILIER DE SALLE A MANGER TOUT EN ACAJOU, 650.00

Style II, 10 morceaux: buffet long, chaises avec dossier en jonc et siège en cuir. Valeur de 975.00 pour.

650.00

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER EN BOULEAU SOLIDE FINI ACAJOU, 139.00

Style Adam, 4 morceaux bien faits, miroirs. Valeur de 215.00 pour.

139.00

Au troisième.

LA HOOVER



Il est grand temps de vous procurer une Hoover. Faites votre ménage d'une façon simple, facile et hygiénique: à l'aide d'une Hoover, vos tapis seront battus, balayés et nettoyés à fond, sans qu'il soit nécessaire de les déplacer, et le seront beaucoup mieux que par toute autre méthode. Vous pourrez, à l'aide de ses nombreux accessoires, nettoyer rapidement et à fond, murs, plafonds, etc. La Hoover est la balayeuse la plus en demande du monde entier, \$10.00 comptant et \$10.00 par mois.

Au rez-de-chaussée.

Carpets et Prélarts



CARPETTES Axminster de fabrication anglaise; nuances: vert ou vieux rose; dessins de médaillons. Dimensions: 9.10 x 13. Prix spécial

76.00

PRELART pour escaliers ou chemins; choix de dessins. Largeurs: 18 pouces. Prix. 44 27 pouces. Prix. 56 36 pouces. Prix. 65 45 pouces. Prix. 80 54 pouces. Prix. 2.25

Au troisième.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447 à 449 rue Sainte-Catherine Est,